



Sexto 1 - Explorateur

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Critères:

Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d'intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai **intervenir**

Badge attribué à: [Carolane Grenier-Parizeau](#)

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens de la méthode d'intervention Sexto que ce type d'intervention est très délicat et qu'il se produit de plus en plus en 2021, à cause de la popularité des textos et des réseaux sociaux. Ensuite, je retiens de celle-ci que les intervenants en milieux scolaires sont souvent au premier plan des interventions de Sexto dans leurs milieux scolaires, car, les jeunes ont bien souvent une relation de confiance envers ceux-ci. Je retiens aussi que cette méthode d'intervention permet de diminuer considérablement le délai d'attente pour les victimes, ce qui est un facteur de protection pour les adolescents, car cela permet de faire cesser la situation plus rapidement et empêche de causer davantage de conséquences pour la victime. Cette méthode permet aussi aux intervenants de prendre l'intervention en charge sans toutefois nuire au travail des policiers par la suite. Il s'agit donc d'un travail d'équipe.

Enfin, je retiens qu'il est très important de ne pas consulter les photos et/ou vidéos comportant de la pornographie juvénile, car, cela est interdit et est une infraction au Code criminel.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre d'agir plus adéquatement dans mes futures interventions, car je serai mieux outillée pour les réaliser. Elle me permettra d'agir de manière plus professionnelle et plus rapidement, car, en utilisant la trousse Sexto, il me sera plus facile de poser les bonnes questions aux adolescent(es). Enfin, je me sentirai plus à l'aise d'intervenir dans ce type de contexte, car je posséderai les outils pour mieux intervenir dans ceux-ci, ce qui me permettra de mieux cadrer et comprendre la situation, sans faire entrave au travail des policiers.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsque je devrai intervenir auprès des élèves, je ferai particulièrement attention à ce qu'ils ne montrent pas les images et/ou vidéos à personne (excepter les policiers s'il y a lieu). Je ferai aussi attention à bien suivre les étapes de la trousse Sexto et à remplir la grille d'évaluation avec la victime afin de pouvoir bien poursuivre le travail en collaboration avec les policiers, sans nuire à leurs futures interventions.